

Autoévaluation de la COVID-19 de la Ville d'Ottawa

(Adaptation de l'outil provincial d'autoévaluation)

Je déclare par la présente que les renseignements fournis ci-dessous sont véridiques.

- Les employés doivent effectuer une autoévaluation quotidienne, avant d'entrer dans le lieu de travail (y compris tout lieu de travail extérieur ou partiellement extérieur)
 - Si vous répondez « non » à toutes les questions, vous pouvez vous présenter au travail. **À votre arrivée, il est possible que l'on vous demande de remplir un autre questionnaire d'autoévaluation.**
 - Lorsque vous êtes au travail, veuillez respecter les consignes de distanciation physique, c'est-à-dire garder une distance de 2 mètres (6 pieds) avec les personnes. Les masques sont nécessaires partout où une distance de deux mètres ne peut être maintenue par rapport aux autres.
1. Présentez-vous actuellement l'un ou l'autre des symptômes suivants?
 - Difficultés respiratoires graves (effort pour chaque respiration, ne pouvoir s'exprimer un mot à la fois)
 - Fortes douleurs à la poitrine (sensation constante d'oppression ou d'écrasement)
 - Sentiment de confusion ou de ne pas savoir où vous êtes
 - Perte de conscience

❖ Si vous avez répondu « oui » à la question 1, n'entrez pas dans le lieu de travail, composez le 9-1-1 ou rendez-vous directement au service d'urgence le plus proche.
 2. Souffrez-vous actuellement de l'un des symptômes suivants (ou d'une combinaison de ces symptômes) qui sont nouveaux, qui s'aggravent **et qui ne sont pas liés à d'autres causes ou affections connues?** :
 - Fièvre/frissons (température de 37,8 °C/100 °F ou plus)
 - Toux (continue, plus que d'habitude)
 - Essoufflement ou difficulté à respirer (p. ex., essoufflement même au repos, incapacité à respirer profondément)
 - Mal de gorge
 - Difficulté à avaler (déglutition douloureuse)
 - Écoulement nasal (non lié à des allergies ou au fait d'être dehors par temps froid)
 - Nez bouché ou congestionné (non lié à des allergies saisonnières ou à d'autres affections connues)
 - Diminuer la perte de goût ou d'odeur
 - Conjonctivite
 - Maux de tête inhabituels ou de longue durée (pas de céphalées de tension ni de migraines chroniques)
 - Problèmes digestifs tels que nausées/vomissements, diarrhées ou maux d'estomac
 - Maladies musculaires inhabituelles ou de longue durée (non liées à une blessure soudaine)
 - Malaise, fatigue extrême et inhabituelle (fatigue, manque d'énergie)
 - Chutes fréquentes

❖ Si vous avez répondu « oui » à la question 2, n'entrez pas dans le lieu de travail (y compris les lieux de travail en plein air ou partiellement en plein air).

❖ Contactez votre gestionnaire ou votre superviseur qui vous conseillera sur les prochaines étapes.

❖ En fonction de vos réponses, vous devez vous isoler immédiatement.

❖ Contactez un [Centre d'évaluation et clinique de soins pour la COVID-19](#) pour prendre rendez-vous pour un test.

❖ Consultez le [site Web de santé publique Ottawa](#) pour plus d'informations.
 3. Au cours des 14 derniers jours, avez-vous été en contact étroit avec quelqu'un qui a un cas confirmé, probable ou soupçonné de COVID-19? Ceci comprend la réception d'une notification d'exposition envoyée par l'application Alerte COVID.
 - ❖ Si vous avez répondu « oui » à la question 2, n'entrez pas dans le lieu de travail (y compris les lieux de travail en plein air ou partiellement en plein air).
 - ❖ Contactez votre gestionnaire ou votre superviseur qui vous conseillera sur les prochaines étapes.
 - ❖ En fonction de vos réponses, vous devez vous isoler immédiatement.
 - ❖ Contactez un [Centre d'évaluation et clinique de soins pour la COVID-19](#) pour prendre rendez-vous pour un test.

❖ Consultez le [site Web de santé publique Ottawa](#) pour plus d'informations.

4. Avez-vous voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours? (Sont exclus les travailleurs essentiels qui traversent régulièrement la frontière canado-américaine.)
 - ❖ Si vous avez répondu « oui » à la question 4, n'entrez pas dans le lieu de travail (y compris les lieux de travail en plein air ou partiellement en plein air).
 - ❖ Contactez votre gestionnaire ou votre superviseur pour discuter de la possibilité de travailler à domicile ou d'autres possibilités de congé.